



NOUVELLE FORMATION au Campus du Haut Berry !



Diplôme de niveau 3

RNCP 38400

CAP Fleuriste

Objectif de la formation

Le titulaire du CAP Fleuriste exerce **une activité à caractère artisanal et artistique** : il réalise tout arrangement courant avec tous végétaux, assure la vente courante de toute production florale, conseille la clientèle et participe à sa fidélisation.

Modalités Pédagogiques

- En présentiel avec :
 - Cours théoriques en salle et en salle informatique,
 - Études de cas concrets,
 - Travaux pratiques sur le site en utilisant les plateaux et ateliers techniques,
- Les cours sont adaptés aux pratiques professionnelles du métier :**
 - Réaliser en autonomie tous les arrangements floraux
 - Accueil-vente en autonomie
 - Participer à la gestion des stocks de la boutique
 - Entretenir un espace de vente en autonomie
 - Participer à la livraison
- Mise en situation professionnelle sur le site de l'employeur,
- Accompagnement individuel des apprentis et suivi régulier en entreprise,
- Individualisation du parcours de formation : possibilités d'adapter les enseignements en fonction du profil



Public ciblé / Pré-requis

- Être âgé(e) de moins de 30 ans et avoir 15 ans (ou plus) au 31 décembre de l'année d'intégration*.
- Être déclaré apte par la Médecine du travail.
- Le Certificat d'Aptitude Professionnelle option "Fleuriste" est accessible après la 3ème, ou à toute personne pouvant attester d'un niveau similaire.

Conditions d'inscription

- L'entrée en formation est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage.
- La demande d'inscription est à faire en ligne auprès du CFA.
- Passer un test de positionnement technique.



Accessibilité aux personnes en situation de handicap



- Accompagnement Personnalisé Individuel,
- Présence d'une Référente Handicap dans le centre,
- Partenariat avec des structures adaptées : CFAS, MDPH, URAPEDA...,
- Locaux adaptés.



Secrétaire Apprentissage

02 48 70 77 12

cfa.cher@educagri.fr

Le Sollier CS18 18570 Le Subdray



Modalité de validation / Nom du certificateur

Formation diplômante délivrée par le Ministère de l'Education Nationale

Modalités d'Alternance

Formation en alternance. Les périodes d'alternance entre l'entreprise et le CFA sont organisées en fonction des périodes d'activités en entreprise et réparties sur l'année en fonction d'un calendrier d'alternance.

Durée et Rythme de la Formation

- **13 semaines / an au CFA du Campus du Haut Berry** (910h sur 2 années).
- **Contrat d'apprentissage sur 2 ans.**
- 5 semaines de congés payés / an sur la période entreprise.

Nos Plus



- Site sur 250 hectares,
- Scolarité gratuite,
- Équipe constituée de formateurs issus du milieu professionnel,
- Salle de travaux pratiques dédiée,
- Magasin de vente sur place,
- Accompagnement individualisé de chaque apprenti(e),
- Un formateur référent pour chaque apprenti(e),
- Certifié QUALIOPI et QualiFormAgri.

Information sur la rémunération de l'Apprenti.e

La rémunération des apprentis est fixée en % du SMIC au 1^{er} janvier 2026 selon l'âge et l'année de formation.

Grille de rémunération applicable à tous les agriculteurs du Cher, à l'exception des ETA*

Année d'exécution du contrat	Âge de l'apprenti.e	% du smic
Première Année de contrat d'apprentissage	moins de 18 ans	27% 1 ^{er} semestre 35% 2 ^e semestre
	18 à 20 ans	50 %
	21 à 25 ans	53 %
	26 ans et plus	100 %
Deuxième Année de contrat d'apprentissage	Moins de 18 ans	45% 1 ^{er} semestre 55% 2 ^e semestre
	18 à 20 ans	57 %
	21 à 25 ans	61 %
	26 ans et plus	100 %
Troisième Année de contrat d'apprentissage	Moins de 18 ans	55 %
	18 à 20 ans	67 %
	21 à 25 ans	78 %
	26 ans et plus	100 %

Coût de la formation

Formation gratuite.

6 272 € ** pris en charge à 100% par les OPCO de l'entreprise.

Date d'enregistrement de la certification

19-12-2023

Contenus Principaux de la formation

- **BLOC 1** : Acquérir les bases - 35h
- **BLOC 2** : Composer des arrangements simples pour la Toussaint - 70h
- **BLOC 3** : Composer des arrangements festifs pour les fêtes de fin d'année - 70h
- **BLOC 4** : Composer des arrangements personnalisés pour la Saint-Valentin et la fête des grands-mères - 70h
- **BLOC 5** : Composer des arrangements printaniers et préparer Pâques - 70h
- **BLOC 6** : Préparer un évènement festif - 70h
- **BLOC 7** : Accompagner un évènement funéraire - 70h
- **BLOC 8** : Composer des arrangements élaborés pour l'automne - 70h
- **BLOC 9** : Développer son réseau et construire son identité professionnelle - 35h
- **BLOC 10** : Réaliser un grand décors - 70h
- **BLOC 11** : Préparer et animer un événement pour les JPO - 35h
- **BLOC 12** : Devenir un fleuriste engagé - 70h
- **BLOC 13** : Composer des arrangements personnalisés pour la fête des mères - 70h
- **BLOC 14** : Préparer un mariage - 70h
- **BLOC 15** : Préparer son avenir - 35h

Les modalités d'évaluation des objectifs

Les évaluations sont réalisées en fin de deuxième année lors d'épreuves terminales, conformément aux modalités de passage des épreuves de CAP.

Modalités d'Adaptation

- Adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques) possible selon les résultats des positionnements techniques ou de la Validation des Acquis Académique.
- Prise en compte des besoins spécifiques
- Possibilité de compléter la formation dans le cadre d'une convention avec une entreprise tierce.

Principaux débouchés

- Fleuriste, aide-fleuriste
- Employé d'atelier ou de fabrication
- Vendeur en rayon rayon spécialisé

Suites de parcours possibles

Poursuites d'études en BP Fleuriste

* Barème différent selon OPCO de rattachement.

** Change selon la convention collective de l'entreprise d'apprentissage.



Secrétaire Apprentissage



02 48 70 77 12



cfa.cher@educagri.fr



Le Sollier CS18 18570 Le Subdray

